



LA FEDERATION COMMUNIQUE

AGRICULTURE-GARDIENS DE TROUPEAUX

A QUAND LE KNOT !

Depuis maintenant plus de 2 ans, notre Fédération avec les syndicats Cgt des gardiens de troupeaux a exigé l'ouverture de négociations au niveau national pour un accord spécifique pour ces salariés dont les conditions de travail, d'emplois et d'accueil sont catastrophiques.

Depuis plus de 2 ans, la Fnsea n'a eu de cesse d'utiliser toutes les excuses fallacieuses pour ralentir et annuler les négociations. Grâce au rapport de force construit avec les salariés nous avons imposé la réouverture des négociations. En septembre 2025, une lettre de cadrage reprenant notamment les thèmes de l'accord et leurs périmètres a même été adopté unanimement par les organisations syndicales et le patronat.

Mais attaché à conserver ses zones de non droit, le patronat agricole fait volteface. Annulation pure et simple des négociations. Un scandale !

La raison explicitement invoquée. L'activité syndicale que mènent les syndicats Cgt. Leur lien avec les salariés gardiens de troupeaux, le recensement qu'ils font des conditions d'estives, la mise en lumière de ces situations catastrophiques et leurs diverses luttes pour gagner leurs revendications. Du syndicalisme tout simplement.

Le patronat agricole imprégné de féodalisme, au relent d'extrême droite ne le supporte pas. Il rêve d'avoir un salariat corvéable à merci et d'un monde sans aucun droit syndical.

Ils ne nous bâillonneront pas !

Nous publions ici la liste non exhaustive des « retours d'estives » 2025. Dont les conditions imposées aux salariés sont d'une rare violence. (voir annexe)

Il y a urgence à abroger toutes les dispositions du Code rural qui dérogent au Code du travail. Urgence de renforcer les contrôles des inspections du travail pour faire respecter les droits sociaux des salariés. Urgence d'avoir des accords en production agricole qui améliorent les droits des ouvriers agricoles.

Notre Fédération et les syndicats Cgt des ouvriers agricoles continuent de construire des luttes partout pour imposer les légitimes revendications des « invisibles des temps modernes ». Le patronat doit le savoir, « il y a loin de la coupe aux lèvres »

Montreuil,
Le 24 octobre 2025

En annexe, des conditions de vie et de travail d'un autre temps.



Retours d'estives 2025



TEMPS DE TRAVAIL

Un métier qui généralise le travail gratuit !

- Des berger.es qui travaillent 7/7, payés 6 jours.
- Des simples postes où les berger.es sont déclarés 35h par semaine, alors qu'ils en font plus du double.
- Des berger.es qui devaient travailler en double poste mais qui se retrouvent seuls, sans heures supplémentaires déclarées.
- Des berger.es qui se « partagent un poste », 28h déclarées chacun.e pour garder 1500 brebis.
- Des postes où quelqu'un est censé monter assurer les jours de repos et de ravitaillement, mais qui ne monte pas de la saison.
- Des simples postes où les berger.es enchainent des journées de 16h sans interruption.
- Des infrastructures laissées à l'abandon qui obligent les berger.es à bricoler des abreuvoirs sur leur temps de repos.
- De manière quasi généralisée, les 11h de repos quotidien ne sont jamais respectées.
- Des employeurs qui font signer à leurs salarié.es de fausses fiches horaires, qui les menacent de ne pas les payer s'ils ne les signent pas.
- Des animaux montés malades à la montagne qui génèrent un temps de travail supplémentaire conséquent pour les salarié.es.
- Des chiens de protection dangereux qui génèrent d'énormes tensions avec les promeneurs.

CONTRATS DE TRAVAIL

Une galère du début à la fin du contrat

- Des contrats de travail qui sont remis par l'employeur plus d'un mois après l'embauche, remis non signés, ou même pas encore remis et promis en fin de contrat !
- Des contrats de travail qui sont remis tard et qui ne correspondent pas à ce qui a été annoncé.
- Des promesses d'embauche non tenues car les salariés ont osé négocier leur salaire, ou dire qu'ils n'allaient pas faire cadeau de leur jour de repos.
- Des embauches « au black », où les heures sont payées à un tarif dérisoire.
- Des salarié.es à qui on met la pression pour signer une rupture à l'amiable car le GP « n'a plus de trésorerie ».
- Des salarié.es menacés par leurs éleveurs pour qu'ils/elles démissionnent suite à des arrêts maladie ou à des mésententes.
- Des éleveurs qui tentent de modifier le contrat en cours de route pour réduire les heures déclarées.
- Des problématiques interminables à la fin des contrats car les éleveurs ne remettent pas les papiers pour France Travail.
- Des attestations de fin de contrat trafiquées.
- Du chantage aux papiers de fin de contrat : signature d'un solde de tout compte faux contre attestation employeur pour France Travail.

SALAIRES ET FEUILLES DE PAIE

Une grille de qualification systématiquement ignorée, et des feuilles de paies trafiquées

- La convention collective n'est jamais respectée en ce qui concerne les classifications.
- Des taux horaires qui ne sont pas actualisés.

- Des berger.es qui reviennent sur une montagne et qui découvrent que leur palier a été rabaissé par rapport à l'année précédente.
- Des berger.es qui sont en simple poste, avec la responsabilité entière du troupeau et pourtant payés au SMIC !!!
- Des heures supplémentaires annoncées absentes sur les feuilles de paie.
- Des feuilles de paies trafiquées pour que le salaire final colle « au salaire net annoncé » au mépris des conditions énoncées dans le contrat de travail.
- Des FDSEA qui systématisent le non-paiement des heures supplémentaires des semaines à cheval sur deux mois.
- Des berger.es qui doivent se bagarrer pour que leurs jours fériés soient payés double
- Des salarié.es qui ne sont pas payé.es du tout !

LOGEMENT ET ACCÈS À L'EAU

Quand tout le monde se renvoie la balle et que personne ne prend ses responsabilités !

- Des salarié.es qui vivent dans des garages, des caravanes et des hébergements pas isolés !
- Des poêles qui fument, des conduits jamais ramonés, des berger.es qui doivent monter eux-mêmes leur bois.
- Des logement sans électricité, avec des systèmes défaillants ne permettant même pas le chargement d'un téléphone.
- Des puces de plancher et des punaises de lit dans les cabanes, des éleveurs au courant et qui ne préviennent pas les berger.es qui arrivent !
- Des logements sans eau à proximité, où l'eau potable n'est pas fournie et où les salarié.es doivent aller en chercher avec leur propre véhicule (et leur propre essence).
- Un unique accès à l'eau sur le sentier du GR (se laver au milieu des randonneurs, sérieusement ?).
- Des berger.es qui boivent de l'eau non potable et qui se retrouvent malades.
- Un berger intoxiqué au monoxyde de carbone, pas de détecteur dans la cabane, hospitalisé plusieurs jours.
- Des berger.es qui font eux-mêmes des frais et des travaux pour meubler leur cabane et la rendre étanche.
- Une « mise en route » des cabanes qui incombe aux salarié.es, trop souvent effectuée hors contrat.

VÉHICULES

Quand les berger.es payent pour travailler

- Des berger.es tenu.es d'utiliser leur propre véhicule pour transporter les filets, les postes électriques, le sel, les chiens de protection et les animaux blessés.
- Des frais d'essence non remboursés.
- Un véhicule personnel endommagé sur les pistes car utilisé pour tracter les cuves d'eaux, aux frais de la salariée.
- Des véhicules de fonction dans le contrat mais pas dans la vraie vie.
- Des véhicules de fonction qui sont vieux, cassent et ne sont pas réparés.
- Des montagnes où les éleveurs peuvent débarquer en 4x4 devant la cabane mais où les berger.es portent leur course deux heures sur leur dos car pas de véhicule fourni, ou pas adapté.

SÉCURITÉ

De nombreux accidents du travail, parfois mortels et des salarié.es isolé.es

- Un berger mort foudroyé pendant qu'il soignait les brebis à Prads-Haute-Bléone, prétendument mort pendant ses repos.
- Un berger qui s'est suicidé, en parlant de sa précarité et de son état physique détérioré par le travail qui l'empêchait de continuer à marcher.
- Plusieurs berger.es fulguré.es, dont certains éleveurs refusent de déclarer l'accident du travail.

- Un dérochement d'un berger débutant embauché sur une montagne réputée dangereuse : fracture et traumatisme crânien.
- Des berger.es en arrêt à qui on met la pression pour démissionner ou qu'on tente de licencier.
- Des DUERP obligatoires mais dont on ne voit jamais la couleur.
- Des berger.es en zone blanche, sans réseau, à qui aucun dispositif de communication n'est fourni.
- Un chien de conduite mort au travail et des chiens de conduite blessés sans aucune compensation financière.
- Des salarié.es angoissé.es de croiser leurs éleveurs qui les humilient.
- Des propos racistes et misogynes.
- Un éleveur qui jumelle sa salariée, la menace de mort et autre agression, et menace les gens qui descendent de sa montagne.
- Des salarié.es qui se mettent en arrêt par peur de leurs employeurs, et qui se font assister pour aller chercher leurs affaires par les syndicats ou bien des proches.
- Des éleveurs qui annulent l'hélicoptage de descente car la salariée est en arrêt.

- - - - -